

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 18/10/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue Marie-José, 127.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Nous sommes heureux de constater que les demandeurs restent raisonnables dans leur demande d'extension et semblent porter de l'intérêt aux respects de la cohérence de cette magnifique villa dessinée par l'architecte J. Combaz en 1923. En effet, la forme choisie des lucarnes nous semble s'accorder avec le reste de la villa. Par contre, nous avons des réticences dues aux matériaux choisis et notamment à l'habillage des lucarnes en quartz zinc. Nous demandons à la Commission de Concertation de s'assurer que les matériaux choisis s'accordent bien avec l'ensemble du style de la villa.

Malheureusement, nous sommes attristés d'apprendre le projet des demandeurs d'abattre 7 arbres sur leur propriété. Si plusieurs arbres se situent à proximité des limites mitoyennes, cela ne les empêche pas de faire partie intégrante de cet intérieur d'îlot encore bien vert comparé aux îlots adjacents. Nous souhaitons qu'il soit envisagé de conserver quelques arbres de la liste d'abatage. Un entretien régulier devrait permettre aux demandeurs et aux voisins de profiter d'un peu plus de luminosité tout en conservant quelques spécimens.

Quant à l'éventualité d'abatage de l'arbre classé (Hêtre pourpre), nous souhaitons qu'une étude sanitaire soit réalisée avant toutes prises de décisions.

En outre, nous tenons à rappeler que les arbres jouent un rôle essentiel dans nos villes et l'ont encore démontré lors des fortes chaleurs de cet été. De plus, nous tenons à rappeler que la longue sécheresse en cours et les fortes chaleurs ont pu fragiliser certains arbres qui peuvent se montrer moins vigoureux actuellement. Néanmoins, il faut donner à ces spécimens le temps de se reprendre et leur laisser une chance avant de les condamner aux moindres signes de faiblesse.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.